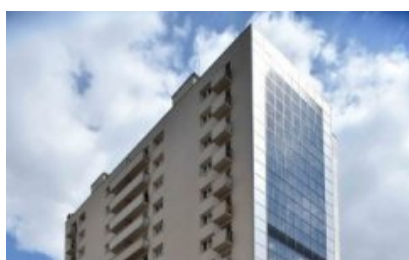


Une façade en panneaux photovoltaïques prend le soleil à l'Île-Saint-Denis



Plutôt que de poser des panneaux photovoltaïques en toiture, la commune de l'Île-Saint-Denis vient d'inaugurer ce lundi une façade solaire de 250 m² sur une résidence de logements sociaux. Les panneaux produiront 17 000 kWh par an, qui serviront à assurer l'auto-consommation des parties communes du bâtiment.

S'il existe déjà une façade de ce type dans le Xe arrondissement de Paris, c'est en revanche « *le premier projet de grande envergure d'I3F dans le cadre d'une réhabilitation* », a souligné Yves Laffoucrière, directeur général du bailleur social Immobilière 3F (I3F).

En partenariat avec la ville de l'Île-Saint-Denis - dont le parc d'habitations est composé à 70% de logements sociaux - I3F a ainsi souhaité mettre en place un « *mur solaire* » sur le pignon de résidence Lénine, qui compte 80 logements répartis en deux bâtiments de R+6 et R+14).

« *Les panneaux solaires produiront 17 000 kWh par an, qui seront directement réinjectés dans la consommation énergétique des parties communes* », a précisé Yves Laffoucrière.

« *L'avantage c'est que les panneaux se voient. On est à une époque où il faut que ça se démocratise* », a commenté le chef de projet Nicolas Le Mann, de la société Acieo Energies, même si « *on perd 30 % de production à l'année en comparaison avec une pose horizontale* ».

« *Nous avons une dynamique écologique et sociale importante et nous sommes actifs à réduire la facture énergétique pour ce type de logement* », a déclaré le maire EELV Michel Bourgain, qui s'est félicité qu'une « *ville petite et pauvre* » prenne de telles initiatives, notamment à l'approche de la Conférence internationale sur le climat COP21 à la fin de l'année au Bourget.

260 000 euros d'investissement

Ce projet constitue ainsi le quatrième grand pôle local de production photovoltaïque. Ils complètent les 270 m² de panneaux solaires en brise-soleil de l'école Jean-Lurçat (2009), les 40 m² du toit de l'école des arts (2013), les 700 m² du gymnase Arnold-Géraux (2013).

Le patrimoine communal est déjà alimenté à 36 % par de l'électricité renouvelable, ce qui permet de dépasser les objectifs européens fixés pour 2020 (satisfaire 20 % de sa consommation finale d'énergie par les énergies renouvelables, ndr.) avec 7 ans d'avance.

L'investissement reste toutefois conséquent avec un coût total de 260 000 euros, financé à hauteur de 100 000 euros par la région Ile-de-France et de 100 000 euros par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les 60 000 restant ayant été apportés par I3F.

www.batiweb.com

Pays : France

Dynamisme : 17



[Visualiser l'article](#)

La commune envisage aussi de créer un écoquartier au sud à l'horizon 2020.



Fiche technique

Dimensions du mur pignon : 38 mètres x 11 mètres

Surface des panneaux solaires : 250 m²

Performances énergétiques : puissance crête 23 520 Wc

Énergie produite : environ 17 000 kWh/an

Entreprise : [Ateliers David](#) (Groupe ACIEO)

Bureau de contrôle : BTP Consultants

Date des travaux : janvier - juin 2015

C.T (avec AFP)